

Bonjour ,

Mon nom est Sébastien Leclerc ,commerçant, jeune entrepreneur ,ancien président de la Chambre de Commerce de Malartic et Co-proprétaire des Chaussures R Leclerc inc situé au à Malartic.

Depuis le tout début de l'arrivée de la minière Osisko à Malartic , maintenant Canadian Malartic , nous sommes un des fournisseurs officiels dans le domaine de la botte et du vêtements de travail.

Nous sommes appuyer par la minière du à une politique qui privilégie l'achat local.

Cette opportunité a eu un impact majeur pour notre commerce, car cela nous a permis de développer un nouveau créneau dans le secteur industriel que nous n'avions pas auparavant .

Avec cette ajout,nous avons engagé plusieurs personnes de plus pour répondre à la demande.

Par dessus tout, je suis la troisième génération de Leclerc à travailler au magasin que mon grand-père a démarré en 1947 et j'en suis très fier.

De plus en ayant été président de la Chambre de Commerce de Malartic pendant 5 ans ,j'ai été très impliqué dans la revitalisation de l'économie Malarticoise.

Avec l'arrivée de la mine et du contrat s'y reliant ,ceci augmente mon intérêt à poursuivre pour de nombreuses années encore ,mon travail à Malartic.

Depuis l'arrivée de la minière, la ville a connue une amélioration majeure en frais de qualité de vie.

Je suis Malarticois et j'ai vu la différence ,que ce soit les écoles neuves,la Villa St-Martin,la CPE ,la salle Meglab etc..

Étant moi-même sur le comité Fond Essor Canadian Malartic depuis plusieurs années nous avons donné à la communauté Malarticoise plus de 1 614 932.00 \$ ce qui améliore la qualité de vie à beaucoup de citoyen.

De plus, sans la Minière nous n'aurions pas d'épicerie d'une ampleur tel qu'un IGA qui serait venu s'implanter à Malartic car l'économie n'y était tout simplement pas auparavant.

Ce projet est essentiel pour l'économie Malarticoise qui en dépend énormément,que ce soit les restaurants ,les dépanneurs,les contacteurs tel que SDF,CJFS,ASDR,AMNOR,Orica pour ne nommer que ceux-la.

Ces entreprises local emploie plus de 750 travailleurs qui s'additionne aux travailleurs de Canadian Malartic .Tous en bénéficie par un emploi bien rémunéré.

Nous même en dépendons car avec ce projet d'extension cela nous permettra pendant plusieurs années encore d'avoir une qualité de vie maximisé.

Il y a tellement de travailleurs,de contracteurs qui y travaillent et qui dépendent à Malartic,nous ne pouvons nous permettre économiquement de dire non à un tel projet.

Ce n'est pas seulement l'économie Malarticoise qui en profite mais également l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que le Québec tout entier.

À mon avis, il y a beaucoup plus d'avantages que d'inconvénient à accepter ce projet.

Pour l'ensemble de la communauté Malarticoise ,pour l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que le Québec tout entier ,nous devons autoriser ce projet d'extension dans un but commun;travailler et assuré à long terme la pérennité de la ville de Malartic.

Merci

Sébastien Leclerc